

Intercommunalité

Nouveaux jours de collecte des déchets à partir du 17 septembre

La Communauté de communes Vallée de l'Hérault change les jours de collecte des déchets ménagers. Mais, ce changement de jour n'est qu'un des éléments d'un ensemble d'actions mises en place pour améliorer le service et développer le tri et le recyclage.

La collecte, le tri et le traitement des déchets sont assurés sur notre territoire par la **Communauté de communes Vallée de l'Hérault** pour la collecte en porte à porte des déchets résiduels et des biodéchets et le **Syndicat Centre Hérault** pour la collecte sélective (verre, papier et emballages en points tri et autres déchets recyclables en déchèteries), le recyclage et le traitement des déchets.

Nos quantités de déchets produites par habitant et nos performances de tri sont assez bonnes comparées aux moyennes nationales. Mais, les résultats du tri stagnent voire se dégradent depuis plus de 5 ans et les quantités de déchets mises en centre de stockage augmentent. C'est pourquoi nous lançons des actions pour donner une nouvelle dynamique à la gestion des déchets et améliorer le tri. L'objectif fixé au niveau national est de réduire de moitié les quantités de déchets mis en décharge d'ici 2025.

Le syndicat Centre Hérault a engagé différentes actions : rénovation des déchèteries, augmentation du nombre de points tri, installation de colonnes pour la récupération des textiles... La Communauté de communes Vallée de l'Hérault réorganise les circuits de collecte, crée deux postes d'ambassadeurs du tri pour mieux informer et un service de livraison des bacs à domicile, propose aux habitants des composteurs individuels en bois, des bioseaux ajourés et des sacs biodégradables (disponibles en mairie) pour mettre les biodéchets.

Contact du service déchets ménagers de la Communauté de communes Vallée de l'Hérault : 04 67 57 65 63 – som@cc-vallee-herault.fr

Contact du Syndicat Centre Hérault : 04 67 88 18 46 – communication@syndicat-centre-herault.org

La réorganisation des circuits de collecte

Elle a nécessité une étude technique conduite en 2017. Le suivi des circuits par des dispositifs embarqués (GPS) a permis de créer un modèle informatique pour optimiser les circuits de collecte. Le service passe de 54 circuits différents à 44 circuits ce qui réduit les kilométrages parcourus et les besoins en véhicules et en personnel. Les nouveaux circuits ont été testés sur le terrain au printemps 2018 en plus des tournées habituelles.

La fréquence de collecte est maintenue : une fois par semaine pour les bacs roulants, deux fois par semaine pour les bacs à poignée (modulos).

Tous les habitants d'une même commune ont désormais les mêmes jours de collecte contrairement à l'organisation précédente dans laquelle des habitations à l'écart pouvaient être collectées un autre jour que le reste de la commune.

Pour l'information des habitants, des adhésifs seront collés sur les bacs et un document sera distribué en boîtes à lettres début septembre.

Pour Gignac

Nouveaux jours de collecte à partir du 17 septembre

Bacs à roues : vert (biodéchets) le mercredi ; gris (résiduels) le vendredi

Petits bacs à poignées modulos : vert (biodéchets) le mercredi et le vendredi ; gris (résiduels) le mardi et le vendredi

Nouvelle règle pour les jours fériés

La collecte a lieu le jour habituel même si c'est un jour férié. Exception seulement pour Noël, jour de l'an et 1^{er} mai où les collectes prévues ces jours sont reportées au samedi.

Déchèterie la plus proche : Gignac Du mardi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 17h15